



M.1739.7.12

le douzieme de juillet de l'an mil sept cent trente noeuf
 apres les publications de mariage faites par troix jours de
 dimanche et fetes consecutives pendant les messes solennelles de la
 paroisse entre louis francois bernard paris agé de vingt sept ans
 fils legitime d'antoine joseph et de catherine Beclin manouvriers
 de la paroisse de blendecque et anne josephe denekre agée de
 vingt deux ans fille legitime d'adrien et d'anne therese
 heban labouriers de cette paroisse n'ayant reconnu reconnu
 aucun empeschement ni opposition a leur futur mariage je soussigné
 vicaire de wisernes les ay conjoints et lié par le sacré lien de
 mariage en presence des temoins suivans scavoir de la part de
 l'epoux pierre paris frere dudit mariant joseph geudin cousin
 audit mariant de la part de l'épouse marie francoise carré
 anne marie deremenghem cousine a la dite epouse lesquels
 ont tous mis leur marque ordinaire ne sachant écrire excepté
 phi joseph geudin

marque de + louis bernard paris marq + d'anne joseph denekre

marq de + pierre paris philippe joseph goidin

marcq + de marie francoise carré marq + danne marie dermenghem

j Réant vicaire